



Des militants du groupuscule d'extrême droite Génération identitaire, sur la terrasse de la mosquée de Poitiers (Vienne), samedi dernier. PHOTO LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Une Génération bien identifiée par la police

Selon une note du Sdig révélée par «Libération», les militants identitaires qui ont occupé le chantier de la mosquée de Poitiers samedi étaient fichés pour activisme d'extrême droite.

Par **PATRICIA TOURANCHEAU**

Agés de 20 à 26 ans, venus de Lyon, de Nice, Toulon, Toulouse, Rouen ou encore Paris, les 73 extrémistes de Génération identitaire venus occuper le chantier de la grande mosquée de Poitiers (Vienne), samedi, avec des banderoles telles que «732, souviens-toi de Charles Martel» (qui a stoppé les Sarrazins à Poitiers), ont pour la plupart des profils de têtes brûlées. Révélée par *Libération*, une «note» de neuf pages sur «l'identification des auteurs de l'invasion» du service de l'information générale (Sdig) composé d'anciens agents des Renseignements généraux, démontre que bon nombre de ces jeunes étaient «connus» de la police pour dégradations, violences, atteinte à la dignité de la personne, tags et port d'arme. Parmi eux, ils sont même 20 à faire l'objet d'une fiche «S» (pour Sûreté de l'Etat) à la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) pour activisme d'extrême droite et hooliganisme. C'est le cas des quatre

militants mis en examen lundi à Poitiers pour «provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe» à cause de leur religion, «vols et dégradations» de tapis de prières et «organisation d'une manifestation sans autorisation préalable».

«**PREMIER BUZZ.**» Benoît Vardon, 23 ans, fait figure de chef de file. Selon la note d'information du Sdig, ce Niçois dit avoir fondé Génération identitaire avec quatre personnes à Lyon, en juin 2012, «pour la défense de l'identité propre à chaque peuple». Et dénombre «200 membres». Il a repris le flambeau de son frère Philippe, qui avait créé voilà dix ans les Jeunesses identitaires (*lire ci-contre*).

C'est Benoît Vardon qui a téléphoné au «17» samedi pour avertir la police de la manifestation de son groupe à Poitiers. Et qui, d'après le parquet, a ensuite «fait le lien» entre les activistes et les autorités. Cette occupation sauvage, il la revendique comme «notre premier buzz, notre première action», et précise à la police : «On cherchait quelque chose de

ENQUÊTE

Une décennie de lutte furieuse contre l'«anti-France» et l'islam chez les militants du Bloc identitaire et sa branche jeunes, Génération identitaire.

De l'attentat raté contre Chirac à la guerre des sweats à capuche

Une nouvelle date va désormais être inscrite au registre de l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) : 732, celle de la bataille de Poitiers où Charles Martel arrêta l'invasion sarrasine. Après avoir occupé le chantier de la mosquée de la ville, des militants de Génération identitaire, la branche jeunes du groupuscule radical d'extrême droite Bloc identitaire, ont décidé de transformer ce moment de l'histoire de France en une marque déposée pour la décliner sur des vêtements, objets, affiches...

«732 sur un sweat à capuche voudra dire aux petites cailleras, aux émeutiers de banlieue dissimulés derrière leurs sweats à capuche, que nous affichons la couleur. Nous sommes ennemis», plastronne un militant de Génération identitaire. «Eux sont des militants de la génération 2.0. Ils fonctionnent en réseaux. Le passage de témoin est assuré avec la première génération des militants identitaires», explique Philippe Vardon, un des porte-parole du Bloc identitaire et auteur d'un ouvrage non dénué d'intérêt pour comprendre cette mouvance, *Éléments d'une contre-culture identitaire*, sorte de dictionnaire des signes de différenciation identitaire par rapport à «la culture dominante». «Des notre création, nous nous sommes situés entre Gramsci pour la lutte sur le terrain des

idées et Trotski pour l'agit-prop», rappelle Vardon, également chef de file des identitaires niçois regroupés sous la bannière Nissa Rebella.

«Agitation». L'histoire de ces militants démarre le 14 juillet 2002. Maxime Brunerie, militant du groupuscule Unité radicale, tire en direction du président de la République, Jacques Chirac. Formation héritière de celles des partis nationalistes révolutionnaires des années 80-90 style Troisième voie, Mouvement nationaliste révolutionnaire ou Europe Jeunesse, le groupe Unité radicale, dissous après ce «coup d'éclat», renaît dans un premier temps sous le nom de Jeunesses identitaires en septembre 2002. À l'origine de cette renaissance, Fabrice Robert, Guillaume Luyt et Philippe Vardon. En avril 2003, l'association Jeunesses identitaires donne naissance au Bloc identitaire. Celui-ci se définit comme «une centrale d'agitation». À sa naissance, il reçoit le soutien de certains organes de presse d'extrême droite, tel *Minute*, inquiétés par la tentative de «dédiabolisation» du Front national conduite par Marine Le Pen.

Pour mieux faire connaître son label durant ces dix premières années d'existence, le Bloc n'a cessé de multiplier campagnes et coups d'éclat contre une «certaine anti-France» et de mener «le combat contre l'islam». La première a été

dirigée contre le groupe de rap Sniper, obligeant dans la foulée le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, à embrayer sur le discours du Bloc. Ils ont ensuite lancé «les soupes au cochon» pour les SDF sur Paris sous l'étiquette du projet Apache, une autre appellation pour les identitaires.

Moment de gloire, l'organisation de «l'apéro saucisson pinard», place de l'Étoile à Paris, qui verra affluer plus d'un millier de personnes quand la préfecture de police de Paris n'en attendait qu'une centaine. Non seulement, le Bloc identitaire voit ses effectifs et ses rentrées d'argent doubler, mais surtout il reçoit le renfort inattendu d'organisations jusque-là plutôt étiquetées à gauche comme Riposte laïque ou Résistance républicaine. Son message peut ainsi déborder de sa sphère d'influence traditionnelle.

Halal. La tenue d'Assises de l'islamisation en décembre 2010, en présence du Suisse Oskar Freysinger de l'Union démocratique du centre – à l'origine des votations sur l'interdiction des minarets –, ou des opérations coup de poing contre la chaîne de restauration rapide Quick et ses menus exclusivement halal ont aussi permis au Bloc, et désormais à sa branche jeunesse Génération identitaire, de faire parler d'eux.

CHRISTOPHE FORCARI

fort pour lancer le mouvement. Nous nous sommes arrêtés sur le cas de la mosquée de Poitiers, pour la symbolique de cette mosquée et l'histoire qu'elle représente.»

Son pote de Toulon, Julien Langella, 25 ans, aurait été identifié comme celui qui, selon le parquet, tenait le mégaphone pour lancer les slogans «proférés et repris par les 73 manifestants», comme «à Poitiers, ni kebab, ni mosquée», ou encore «Gaulois, réveille-toi, pas de mosquée chez toi». Les deux autres, Maxime Frier, 23 ans, de Saint-Fons à côté de Lyon, et Alban Ferrari, 26 ans, de Paris, qui étaient sur la terrasse de la mosquée samedi, sont suspectés d'avoir joué «un rôle actif» dans les négociations engagées avec les autorités pour évacuer les lieux.

D'après sa fiche «S», Maxime Frier aurait pratiqué le «hooliganisme» à l'Olympique lyonnais et fait le coup de poing contre l'extrême gauche autour du film anti-islam *Innocence of Muslims*. De son côté, Alban Ferrari, bien que titulaire d'une fiche «S», est surtout connu de la police pour des délits de droit commun, tel qu'un «port illégal d'arme de 6^e ca-

tégorie en 2005» et des «violences volontaires en 2010». Les quatre jeunes hommes ont été placés sous strict contrôle judiciaire, avec interdiction de participer à une activité en lien avec la mouvance identitaire, de sortir de leur département et de communiquer avec les autres manifestants. Le listing des 73 participants au coup d'éclat des identitaires de samedi trahit la présence massive d'activistes fichés «S» venus de Lyon.

Manuel Valls a annoncé mercredi à l'Assemblée nationale que «la dissolution de ce groupe est étudiée». Le

«J'aurais bien aimé qu'il y ait les mêmes réactions d'hystérie quand il y a eu des occupations d'églises.»

Marine Le Pen en référence aux sans-papiers à Saint-Bernard en 1996 et à Saint-Denis, en 2002.

ministre de l'Intérieur a toutefois expliqué qu'une telle interdiction «devra se faire sur des fondements juridiques solides». Pour sa défense, Génération identitaire souligne que l'occupation sauvage a été «non violente» et «calme» et a réitéré mardi

«revendication» dans une lettre ouverte au Premier ministre, à savoir la tenue d'un référendum sur l'immigration et sur la construction de mosquées en France. Pour Manuel Valls, «ces personnes doivent s'attendre à la plus grande fermeté de la République» à cause de leur «diffusion d'un message de haine et d'intolérance».

«RÉACTIONS». La quasi-totalité de la classe politique a condamné cette action. Certains, comme Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), SOS Racisme et le Rassemblement des musulmans de France avaient appelé dès samedi dernier à la dissolution de Génération identitaire. Le Mrap et le Parti communiste du Vauchuse ont également demandé l'interdiction de la convention du Bloc identitaire, qui doit se tenir les 3 et 4 novembre à Orange.

De son côté, Marine Le Pen, s'est

dite «atterrée par les réactions d'hystérie de la classe politique». Favorable aux revendications du groupuscule, la patronne frontiste dit «comprendre les craintes et les préoccupations» face à la construction de ces «gigantesques mosquées», mais «ne partage pas ce mode d'action». «J'aurais bien aimé qu'il y ait les mêmes réactions d'hystérie quand il y a eu des multiples occupations d'églises», a-t-elle lancé, en référence aux sans-papiers dans l'église Saint-Bernard à Paris, en 1996, et dans la basilique de Saint-Denis, en 2002.

Fabrice Robert, président du Bloc identitaire, a quant à lui expliqué à *Minute* que «cette action montre l'avancée de l'islamisation». «Toute la classe politique est prête à collaborer. Sinon, pourquoi une telle hystérie?» feint-il de demander. Et d'ajouter : «Il y a une volonté de criminaliser le mouvement identitaire et ceux qui dénoncent l'immigration, ainsi que d'interdire tout discours contestataire.» Ou plutôt islamophobe, le Bloc identitaire s'opposant aux «mosquées cathédrales» et multipliant les actions «apéro saucisson pinard». ◆

REPÈRES

MISES EN EXAMEN

Quatre «identitaires» entre 23 et 26 ans ont été mis en examen pour «provocation publique à la discrimination, à la haine et à la violence à l'égard de personnes» en raison de leur religion ou «complicité», «vol et dégradation, en réunion» et «organisation d'une manifestation sans déclaration préalable».

«Nous étudions la dissolution de ce groupe qui a des motivations évidentes : provocation, diffusion d'un message de haine et d'intolérance.»

Manuel Valls mercredi

La loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées permet au chef de l'Etat de dissoudre des groupes qui incitent au racisme, à la haine ou à la violence. Cinq organisations ont été dissoutes depuis dix ans, dont Unité radicale (extrême droite néonazie) en 2002, la Tribu Ka en 2006 et Forsane Alizza (islamistes radicaux) en 2012.

43%

des Français sont opposés à la construction de mosquées (et 18% pour), selon un sondage Ifop-le Figaro réalisé sur un échantillon de 1736 personnes interrogées mi-octobre en ligne. En 2001, ils étaient 22% contre et 31% pour.

«On voit comment certains profitent de ce climat délétère et de cette logique de panique morale qui s'installe en France à propos de l'islam.»

Franck Fregosi directeur de recherches au CNRS